

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du conseil d'établissement du 11 juin 2025, à 18h30

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Valérie Barbin, membre parent ;
Monsieur Louis-Michel Jutras, membre parent
Madame Geneviève Labelle, membre parent ;
Monsieur Patrick Labrie ; membre parent ;
Madame Andréanne Desjardins, enseignante ;
Madame Claire Desrosiers, enseignante ;
Madame Danielle Faucher ; enseignante ;
Madame Catherine Hamel, enseignante ;
Madame Jacqueline Fournier, représentante du soutien ;
Madame Alexandra Lafontaine, directrice adjointe ;
Madame Sylvie Landry, directrice;

ABSENCE NON SIGNIFIÉE :

Madame, Carolina Fernandez, membre parent ;

ÉGALEMENT PRÉSENTE, agissant à titre de secrétaire, madame Julie Péloquin.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum;

Madame Valérie Barbin souhaite la bienvenue. Elle constate le quorum à 18h38.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour;

Sur proposition dûment faite et appuyée par Claire Desrosiers, l'ordre du jour est adopté tel que modifié par le point 6.4 qui devient un point d'information, ayant déjà été adopté au conseil d'établissement de mai.

CÉ-2024-2025-58

3. Revue et approbation des procès-verbaux antérieurs;

Sylvie Landry présente au conseil les procès-verbaux antérieurs modifiés à la suite des corrections qui devaient être faites. Monsieur Jutras propose un vote de confiance.

Sur proposition dûment faite et appuyée par Louis-Michel Jutras, les procès-verbaux sont approuvés tels que proposés.

CÉ-2024-2025-59

4. Suivi à la dernière rencontre;

Les questions soulevées sont déjà à l'ordre du jour.

5. Parole au public;

Aucun membre du public n'étant présent, le conseil procède au point suivant.

6. Points de décision :

6.1. Frais chargés aux parents, 5^e année, approbation;

Madame Landry présente et explique les frais chargés aux parents modifiés. La différence est maintenant d'un peu moins de 5\$.

Éventuellement, on se fixe comme but un arrimage de toutes les classes, mais cette année, les projections de photocopies sont difficiles à faire considérant une enseignante en congé de maternité.

Sur proposition dûment faite et appuyée par Valérie Barbin, les frais chargés aux parents des 5^e années sont approuvés tels que proposés.

CÉ-2024-2025-60

6.2. Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, évaluation;

Documents à l'appui, madame Landry présente le rapport d'évaluation du sondage qui a été fait dans les dernières semaines. Une sélection sur les parties les plus pertinentes à soumettre au conseil a été faite.

Le but du sondage étant de constater ce qu'on doit travailler et de faire un plan d'actions pour avoir de meilleurs résultats.

Elle souligne que le sondage a été fait auprès des élèves de 4^e à la 6^e année. Le personnel n'est pas inclus comme indiqué dans le document. Il sera intéressant de voir leurs réponses l'année prochaine. Elle indique également que l'année prochaine, les 3^e année pourraient être invités à participer au sondage.

Des échanges s'ensuivent entre les membres du conseil sur les éléments du sondage et les réalités vécues par le personnel enseignant et de soutien.

- 90% des élèves considèrent que les enseignants les aident à réussir;
- 89% des élèves considèrent que les adultes aident tous les élèves de toutes origines ethniques à se sentir bienvenus à l'école;
- Dans la catégorie « Climat de sécurité », les réponses obtenues indiquent un sentiment favorable à 83%;
- Dans la catégorie « Bien-être à l'école », les réponses obtenues indiquent un sentiment favorable à 87%.

Madame Landry souligne qu'avec les résultats du sondage cette année, on pourra établir l'année prochaine s'il y a eu une amélioration. Les recommandations suivront en septembre.

6.3. Guide du civisme, mode de vie et règles à respecter;

Document à l'appui, madame Alexandra Lafontaine présente le guide civisme est les dernières modifications qui ont été faites.

Sur proposition dûment faite et appuyée par Danielle Faucher, le guide du civisme est approuvé tel que présenté.

CÉ-2024-2025-61

6.4. Budget sommaire 2025-2026, adoption;

Document à l'appui, madame Landry présente le budget sommaire 2025-2026. Une discussion s'ensuit entre les membres du conseil.

Sur proposition dûment faite et appuyée, le budget sommaire 2025-2026 est adopté tel que présenté.

CÉ-2024-2025-62

6.5. Budget aide aux parents, approbation;

Madame Sylvie Landry explique le budget d'aide aux parents, d'une valeur autour de 2000\$, qui peut servir à payer des conférences, ou des outils d'aides destinés aux parents. Ce budget est différent de celui du reliquat.

Madame Landry demande la permission de payer une partie des capsules « Moozoom » avec ce budget. Une discussion s'ensuit entre les membres sur l'avantage de combiner les deux programmes « Moozoom » et « Hors-pistes ».

Sur proposition dûment faite et appuyée par Geneviève Labelle, le conseil approuve qu'une partie des frais des capsules « Moozoom » en 2025-2026 soit payée avec le budget « Aide aux parents ».

CÉ-2024-2025-63

6.6. Choix de la date de l'assemblée générale de parents, décision;

Sur proposition dûment faite et appuyée par Claire Desrosiers, la date de l'assemblée générale des parents pour l'année scolaire 2025-2026 sera le 10 septembre 2025. L'heure reste à déterminer.

CÉ-2024-2025-64

6.7. Rapport annuel des activités du Conseil d'établissement, adoption;

Document à l'appui, madame Landry et madame Barbin présente le rapport annuel du CÉ 2024-2025. Des échanges se poursuivent entre les membres.

Sur proposition dûment faite et appuyée par Geneviève Labelle, le rapport du conseil d'établissement 2024-2026 est adopté tel que présenté, sous condition de certaines modifications relatives aux nos. de résolution qui seront prises aujourd'hui.

CÉ-2024-2025-65

7. Points d'information et de discussion;

7.1. Plan d'action du projet éducatif, informations;

Madame Landry présente le plan d'action du projet éducatif, qui est les moyens qu'on se donne pour atteindre les objectifs du projet éducatif.

Madame Landry apporte des précisions sur les objectifs du projet éducatif en écriture, en lecture et en mathématique. Une discussion s'ensuit entre les membres du conseil.

7.2. Choix des poses pour la photo scolaire (8 et 9 septembre), discussion;

Madame Alexandra Lafontaine informe que les photographies scolaires seront prises les 8 et 9 septembre et présente les modèles de poses qui pourraient être utilisés.

Après discussion et à la suite d'un vote, le conseil choisit l'option Polaroid.

8. Parole à la représentante du service de garde;

Madame Jacqueline Fournier souligne le travail fait par son équipe, à l'approche de la fin d'année scolaire.

9. Parole aux membres du conseil d'établissement;

Danielle Faucher souligne l'appréciation des enseignantes et des élèves sur les livres CCQ et les bibliothèques commandées pour ceux-ci, à la suite du budget de 46,000\$ reçu. Une mention est également faite à la bibliothécaire pour l'excellent travail qui a été fait, ainsi qu'à Jacqueline et des membres de son équipe qui ont aidé à la codification des livres.

Andréanne Desjardins mentionne que les rencontres du CÉ par TEAMS sont bien appréciées par plusieurs membres du CÉ et qu'elle souhaite qu'il y en ait plus qu'en présentiels l'année prochaine.

Patrick Labrie s'interroge sur des activités animées dans la cour d'école en début d'année, qu'on semble ne plus organiser. D'autres parents lui en ont aussi parlé. Les enseignantes présentes soulignent qu'il y en a encore mais par niveau, surtout pour les plus petits.

10. Parole au public;

Aucun membre ne désire s'exprimer.

11. Parole à la direction;

Madame Landry mentionne la reconduite des aides à la classe.

Alexandra souligne le dîner pizza de reconnaissance qui a été fait pour les enfants bénévoles. Autour de 60 élèves, de tous les niveaux confondus, étaient à l'auditorium dans une magnifique ambiance. C'était de toute beauté et très agréable pour tous les participants.

Elle souligne également le spectacle de musique monté par l'enseignant de musique, monsieur Raphaël Gendron, qui a eu lieu aujourd'hui et se poursuivra demain.

Sylvie Landry informe le conseil qu'elle n'a pas eu de retour de l'Association des Parents Montarvillois sur leur événement du 30 juin et la part des profits qui devaient être versée au Fonds à destination spéciale.

Madame Valérie Barbin remercie les membres du conseil pour le temps donné cette dernière année, madame Sylvie Landry souligne également le travail de la présidente.

12. Correspondance;

Aucune correspondance n'ayant été soumise, le conseil procède au point suivant.

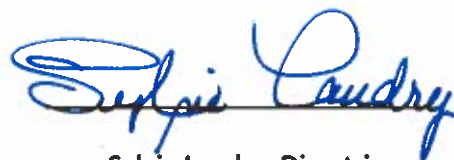
13. Levée de la séance;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

CÉ-2024-2025-66



Valérie Barbin, Présidente



Sylvie Landry, Directrice